

Paris, le 31 octobre 2017

**Réunion publique de clôture de la concertation préalable sur le projet de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny**

**La réunion publique de clôture de la concertation préalable sur le projet de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny se tiendra le mardi 7 novembre 2017 à 19h, salle Max Jacob à Bobigny (3, rue de Vienne - Accessible par le tramway T1 arrêt Auguste Delaune).**

Le Syctom a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en décembre 2016 sur le projet de futur centre de traitement des déchets ménagers situé à Romainville et Bobigny. La CNDP a décidé le 4 janvier 2017 de le soumettre à l'organisation d'une concertation préalable et a désigné Monsieur Jacques Roudier comme garant de la concertation préalable. Le 30 mars 2017, le Comité Syndical du Syctom a pris acte de l'approbation par la CNDP des modalités de concertation préalable et de son calendrier de mise en œuvre.

La concertation préalable s'est déroulée sur une période de cinq mois. Elle a débuté par une réunion publique d'ouverture le mercredi 5 juillet 2017 au Palais des Fêtes de la Ville de Romainville. Quatre ateliers thématiques ont été organisés en septembre et en octobre au siège d'Est Ensemble à Romainville afin d'approfondir avec le public les éléments techniques du projet. Une exposition itinérante, proposant des animations pédagogiques autour du projet a également été organisée du 9 septembre au 14 octobre, ainsi qu'une journée portes ouvertes du centre existant le 7 octobre dernier.

La réunion publique de clôture de la concertation préalable sera l'occasion de dresser le bilan des échanges qui se sont tenus tout au long de ces cinq mois.

Le public pourra continuer d'apporter sa contribution sur le site internet du projet jusqu'au lundi 13 novembre 2017 à minuit.

Dans le mois qui suivra la clôture de la concertation, le garant dressera un bilan qui sera publié sur le site de la CNDP et sur le site du Syctom. A son tour, le Syctom rendra publics les enseignements qu'il aura tirés de la concertation au plus tard début février 2018.

L'ensemble des informations relatives au projet est disponible sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : [www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr](http://www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr)

Le public peut également s'adresser directement à Monsieur Jacques Roudier, garant de la concertation, via l'adresse e-mail suivante : [garant.romainville@gmail.com](mailto:garant.romainville@gmail.com)

**Contacts presse :**

**Sylvie MARIAUD** – tél : 01 40 13 40 84 – e-mail : [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr)

Agence NEORAMA – **Marie HOMMEAU** – tél : 06 33 65 38 12 – e-mail : [syctom@neo-rama.fr](mailto:syctom@neo-rama.fr)

